

Paris, le 20 mars 2024

**4<sup>ème</sup> édition du baromètre  
MACIF & VEDECOM  
Les Français et le Véhicule Automatisé**

**Mobilité des villes & mobilité des champs :**  
Comment les Français abordent-ils le défi des transports ?  
La navette automatisée, une solution pour demain ?

- **1 Français interrogé sur 2 juge sa manière de se déplacer pas assez écologique**
- **24 % (+ 4 points) des Français interrogés souhaiteraient utiliser plus souvent les transports en commun**
- **40 % des usagers répondants renoncent à certains déplacements faute de solutions adaptées**
- **80 % des personnes sondées habitant en zone rurale déclarent ne pas avoir le choix dans leur façon de se déplacer**
- **3 répondants sur 4 voient une utilité à la navette partagée automatisée dans divers contextes.**

**La mobilité des Français est soumise à rude épreuve, entre hausse du budget transports et impératif de décarbonation. Pourtant, sans solution de déplacement, c'est l'accès au travail, à la santé, aux loisirs... qui peut être compromis. Les offres de mobilité ne sont pas les mêmes sur tout le territoire provoquant notamment une forte dépendance à la voiture individuelle dans les zones rurales. 80 % des Français interrogés qui y vivent déclarent ne pas avoir le choix de leur mode de déplacement. Alors, quelles alternatives proposer compatibles avec les enjeux de pouvoir d'achat et de décarbonation de la mobilité ? La navette automatisée pourrait faire partie des solutions de demain : 3/4 des répondants la jugeraient utile pour différents usages.**

*« La mobilité est le "droit des droits" : les légitimes mesures de décarbonation ne doivent pas l'entraver. Toutes les pistes doivent être étudiées, avec les acteurs locaux notamment. Le développement de réseaux de navettes automatisées partagées est une solution tout aussi innovante que vertueuse : aussi la stratégie nationale sur la mobilité routière automatisée et connectée table sur le déploiement de 100 à 500 services de transports automatisés de voyageurs sans opérateur à bord d'ici 2030, une ambition forte au service de la mobilité pour tous, l'autonomie pour tous sur tous les territoires, à condition qu'elle soit accompagnée d'expérimentations et beaucoup de pédagogie. »*  
**Nicolas Marescaux, Directeur adjoint Réponses Besoins Sociétares & Innovation, Macif**

## S'ils avaient le choix, 24 % des Français interrogés aimeraient utiliser plus souvent les transports en commun, un résultat en hausse de 4 points par rapport à l'année précédente

71 % des Français du panel font part d'une préoccupation écologique forte. Et pourtant, près d'un Français sur deux considère avoir une manière de se déplacer qui n'est pas en adéquation avec une mobilité durable et écologique.

La voiture demeure le mode de transport préféré des Français mais elle marque le pas face aux transports en commun : les Français **sont 24 % à indiquer qu'ils souhaiteraient les utiliser plus souvent s'ils en avaient la possibilité, un résultat en hausse de 4 points** par rapport à l'an passé au détriment de la voiture personnelle qui baisse d'autant (37 % en 2023 contre 41 % en 2022). Les raisons de cet attrait des transports en commun sont en tout premier lieu le coût (68 %) suivi par l'écologie (49 %).

*« La voiture individuelle a été pour beaucoup le symbole de la liberté de mouvement depuis les années 1960. Notre urbanisme et notre société se sont largement construits autour de ce moyen de transport. Avec la hausse des prix et la montée des préoccupations écologiques, la voiture individuelle commence à être perçue comme une contrainte. Il nous faut désormais repenser les mobilités, à travers notamment le partage des véhicules, des nouveaux moyens de locomotion plus légers et moins voraces en énergie, du transport à la demande et la facilitation des déplacements multimodaux. »* **Eric Lebeau, Directeur général de l'institut Vedecom**

## L'alternative transports en commun insuffisante, notamment en zone rurale

Toutefois, ce regain d'intérêt des Français pour les transports en commun se heurte à l'insuffisance de l'offre. Parmi les Français interrogés qui les utilisent, **40 % déclarent devoir renoncer à certains déplacements en raison du manque de solutions pour arriver à destination**. Cette situation se produit *a minima* une fois par mois pour plus de la moitié d'entre eux, notamment pour des raisons d'horaires (44 %), de fréquence de transport (42 %) ou l'absence d'un arrêt à proximité du lieu d'arrivée (41 %).

Territorialement, il existe également une fracture entre les grandes agglomérations et les zones rurales : si près d'un Français sur deux déclare ne pas avoir le choix dans sa façon de se déplacer, ce taux atteint près de **80 % chez les habitants de zones rurales dont la mobilité est dépendante du véhicule personnel**.

## 74 % des Français jugent pertinent d'utiliser d'anciennes lignes ferroviaires pour y installer un service de navette automatisée

La voiture fait partie intégrante du quotidien des Français et l'automatisation et la connectivité croissantes des véhicules ne le démentent pas : près de 80 % des sondés ont l'intention d'essayer des véhicules automatisés de niveau 4 (véhicule personnel avec conduite automatisée dans la plupart des situations). Cette acceptabilité est favorisée par l'expérience : les Français qui ont déjà vu et, de surcroît, qui ont déjà utilisé un véhicule automatisé, se projettent davantage dans un usage régulier. Cette vision positive de l'automatisation se retrouve également dans l'utilité que les Français voient dans le déploiement de transports en commun automatisés, avec des répondants qui se projettent plus sur les navettes que sur les bus automatisés : **3 Français sur 4 considèrent qu'une navette automatisée serait bénéfique dans divers contextes**, que ce soit la création de nouvelles

dessertes, de dessertes au sein de grands sites ou de dessertes renforcées (ex. la nuit). D'autres types de services sont jugés utiles, que ce soit une desserte pour le premier ou dernier kilomètre (64 %), une desserte temporaire (62 %) ou encore le remplacement d'une ligne existante, qui elle, arrive en dernière position (60 %). Les Français semblent également privilégier une offre de mobilité qui vient rétablir une situation antérieure. Aussi, **74 % des Français jugent pertinent d'utiliser d'anciennes lignes ferroviaires pour y installer un service de navette automatisée.**

*« Nous observons de très près les débats autour du véhicule automatisé. La Macif est déjà très engagée dans le développement de solutions autour d'une navette automatisée dans les zones périurbaines et rurales. Nous pensons qu'il faut mettre l'innovation au service du bien commun pour répondre aux besoins de mobilité de tous les Français ».* **Nathalie Irisson, Direction Réponses Besoins Sociétaux et Innovation, Macif**

### La Macif pilote de la Communauté d'Intérêt sur le Véhicule Automatisé

En 2019, la Macif a créé, au sein de Movin'On, le premier écosystème mondial de co-innovation en faveur de la mobilité durable, la Communauté d'Intérêt sur le Véhicule Automatisé qui regroupe une douzaine d'acteurs transsectoriels : beti, BNP Paribas Cardif, Forvia, Gama, Kantar, Macif, Maif, Michelin, Microsoft, Orange, SNCF et Vinci. Les travaux de cette communauté sont résolument centrés sur le déploiement de véhicules automatisés de type navettes collectives qui favorisent l'émergence d'une mobilité inclusive, tant socialement que territorialement. Les progrès technologiques doivent être mis au service du plus grand nombre et notamment des publics fragiles (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes éloignées de l'emploi, etc.) pour accompagner leur mobilité, dans les territoires ruraux et péri-urbains enclavés. Afin de démontrer les apports concrets de transports publics automatisés dans ces territoires, quatre membres issus de la Communauté d'Intérêt (beti, Gama, Macif et SVMS, filiale de Vinci) ont formé un consortium pour porter le dispositif RIMA (Réseau Inclusif de Mobilité Automatisée). Ce dispositif, lauréat de l'Appel à Projet Mobilités Routières Automatisées, lancé dans le cadre du 4<sup>ème</sup> Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4) France 2030, va être déployé en 2024 sur le territoire rural Crest-Val de Drôme. En mutualisant leurs savoir-faire, les membres du consortium vont délivrer une solution clé en main, en assurant l'exploitation, le développement technique des navettes automatisées, la mise en place de l'infrastructure nécessaire, en adéquation avec les besoins et les attentes des utilisateurs finals et des parties prenantes du territoire : collectivités, entreprises, associations, habitants et usagers.

### Méthodologie du Baromètre d'Acceptabilité Macif & Institut Vedecom

Le Baromètre d'acceptabilité du Véhicule Automatisé (VA) a été réalisé auprès d'un panel représentatif de la population française (genre, âge, répartition géographique) constitué de 2 504 personnes. Le questionnaire a été administré du 25 au 28 septembre 2023. Les questions posées ont permis de récolter des données sur :

- La mobilité au quotidien, le rapport aux transports en commun.
- Le rapport au véhicule automatisé et notamment le niveau d'information ressenti sur certaines thématiques en lien avec le véhicule automatisé.
- Le type de véhicule automatisé préféré à choisir parmi 4 : Véhicule Personnel (VP) de niveau 3 (conduite automatisée limitée), VP de niveau 4 (automatisation quasi complète), Robot taxi de niveau 5 (automatisation complète), Bus / navette automatisée de niveau 5.
- L'évaluation de l'acceptabilité des 4 véhicules incluant notamment la perception du VA en matière de sécurité, confiance, protection des données personnelles et attitudes.
- L'évaluation des navettes automatisées en matière d'utilité, d'usages de conditions d'utilisation et de connaissance (niveau de connaissance et types de connaissance à développer).
- L'évaluation de types de services associés aux navettes automatisées : utilité et perception en matière de sécurité, attentes de performance, intention d'essayer / utiliser régulièrement...
- Les caractéristiques socio-démographiques des répondants et leur degré de technophilie (i.e., un technophile est une personne qui apprécie et/ou encourage les nouvelles technologies).

Le baromètre a été construit sur la base de l'édition précédente et de nouvelles études scientifiques.

\*\*\*\*\*

**A propos de la Macif** • Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 5,8 millions de sociétaires et clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2022. Gérant plus de 18 millions de contrats, elle compte près de 11 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été certifiée Top Employer 2024 et a été réélue marque préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2024. La Macif, une marque Aéma Groupe. Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre AÉSIO mutuelle et Macif. Avec l'acquisition d'Abeille Assurances en 2021 suivie de la création d'Ofi Invest en 2022, Aéma Groupe est désormais le quatrième acteur de l'assurance en France et réalise un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros en 2022.

**Contacts presse :**

**Joanne Benhaim** • 06 62 65 11 66 – [jbenhaim@macif.fr](mailto:jbenhaim@macif.fr)

**À propos de VEDECOM**

VEDECOM est l'Institut de R&D dédié aux mobilités durables et innovantes, une fondation public-privée dont la mission est d'accélérer la transition vers des mobilités durables en agissant sur les systèmes de mobilité et sur les usages. Son action se déploie à travers cinq programmes de recherche et développement : l'électro-mobilité et l'optimisation énergétique / les véhicules automatisés, les données et l'infrastructure connectée / les mobilités multimodales attractives et inclusives / l'analyse d'impact des mobilités / la filière Véhicule Léger Intermédiaire. Lancé en 2014, VEDECOM s'est imposé comme fédérateur d'écosystème de la mobilité, rassemblant la filière automobile, les opérateurs, le numérique et les télécoms, les territoires, la valorisation, l'énergie, les infrastructures, les acteurs académiques, les écoles et les instituts, ainsi que les services. VEDECOM adopte une approche systémique des mobilités. Ses projets intègrent la collecte et l'analyse des besoins, l'innovation technologique, l'étude de la viabilité économique et de l'acceptabilité sociale.

\*\*\*\*\*